

FACULTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE (FMD)

HISTORIQUE

La Faculté de médecine dentaire (FMD) de l'USJ joue un rôle significatif dans le secteur de la santé bucco-dentaire du pays, formant des professionnels dentaires compétents et de haute qualité depuis plus d'un siècle. Il s'agit d'une école dentaire privée à but non lucratif, l'une des trois écoles dentaires du Liban (les autres étant une école privée et une école soutenue par le gouvernement), située au cœur de Beyrouth. L'École dentaire, rattachée à la Faculté de médecine et de pharmacie de l'Université Saint-Joseph à Beyrouth, a été créée en 1920. En janvier 1975, elle est devenue la Faculté de médecine dentaire. Initialement, les études à l'École dentaire étaient un programme de trois ans et l'espace clinique se trouvait dans un environnement de dix chaises pour les stages cliniques. L'École a adopté un cours de quatre ans en octobre 1936, et la clinique dentaire a fait l'objet de plusieurs extensions en 1957, 1960, 1963 et 1969. L'expansion et la rénovation se poursuivent à ce jour. Le régime des cinq années d'études fut appliqué à partir de 1967. Quant aux études post-universitaires, elles commencèrent en 1987 et sont actuellement en pleine expansion puisqu'elles regroupent 7 spécialités. À partir de l'année universitaire 2003-2004, la Faculté a adopté pour ses cursus le système européen de crédits transférables (ECTS). Un Doctorat d'université a aussi été instauré et la première promotion a été diplômée en 2007. Actuellement, le Centre de soins est équipé de 106 unités dentaires, en plus d'un centre de radiologie, d'un centre de chirurgie orale, d'une unité de laser et d'une unité d'urgence, de soins ponctuels et de traumatologie. De même, la Faculté comprend un laboratoire de recherche crânio-facial, présidé par le Doyen Nada Farhat Mchayleh, qui comporte sept unités de recherche et sont encadrés par les responsables suivants :

Nada Farhat Mchayleh et Pierre Azar pour l'Unité stratégique de la recherche

Carole Chakar et Wassim Manhal pour l'Unité de biologie orale

Roula El Hachem pour l'Unité de biomatériaux

Nada Farhat Mchayleh et Marlène Khoury pour l'Unité de santé orale

Paul Boulos et Amine Zoghby pour l'Unité d'anomalies crânio-faciales

Louis Hardan et Hani Tohme pour l'Unité de dentisterie digitale, IA et robotique

Karim Corbani et Nancy Chemaly pour l'Unité de laser

CENTRE DE SOINS DENTAIRES

Le Centre de soins de la Faculté de médecine dentaire existe depuis la création de celle-ci en 1920. Il constitue un centre d'application clinique de l'enseignement dispensé aux étudiants. Il est doté de 106 équipements dentaires répartis dans huit salles couvrant toutes les disciplines odontologiques.

Il reçoit environ 3 500 nouveaux patients par an. Il offre, en plus des disciplines courantes, des possibilités de soins dans des services hautement spécialisés, notamment en endodontie, prothèse fixée, prothèse amovible, implantologie et services pour handicapés. En plus, la Faculté de médecine dentaire offre des soins dentaires sous anesthésie générale en milieu hospitalier.

Récemment, le Centre de soins a été doté de toutes les dernières technologies dans le domaine de la dentisterie digitale, virtuelle et de l'intelligence artificielle. Sous l'autorité directe du Doyen, il est administré par le délégué au Centre de soins, une commission composée d'enseignants de la Faculté (Paul BOULOS, Elie WASSEF, Gabriel MENASSA), d'un directeur opérationnel ainsi que de 41 membres spécialisés du personnel.

MISSION

La FMD s'aligne sur la vision, la mission et les valeurs de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth dans la perspective de la Vision 2025. La mission de la FMD est de « former des chirurgiens-dentistes hautement qualifiés, pleinement conscients de leurs responsabilités sociales et éthiques. Elle contribue également au développement de la profession et de son influence en articulant la recherche expérimentale et clinique, ainsi qu'en participant activement à l'avancement de la santé bucco-dentaire au niveau national. »

La FMD est également positionnée comme une référence nationale et régionale en matière de formation de dentistes de haut niveau reconnus pour leur excellence, leur éthique et leur conscience professionnelle, ainsi que leur engagement social à travers le développement de la recherche, la qualité de l'enseignement et le service à la communauté. Ce centre d'excellence occupe aujourd'hui, tout comme par le passé, une place centrale dans la mission de la Faculté. De plus, la FMD de l'USJ est le siège permanent de la Société des facultés dentaires arabes,

et son doyen en est le secrétaire général permanent, démontrant le rôle de leader fort de la Faculté dans la région. Elle aspire à être reconnue comme un centre d'excellence dans l'éducation, la recherche, et la promotion de la santé bucco-dentaire non seulement au Liban, mais aussi dans la région du Moyen-Orient.

DIRECTION

Doyens honoraires

Elie ARAMOUNI, Antoine HOKAYEM, Joseph MAKZOUÉMÉ, Nada BOU ABOUD NAAMAN

Doyen

Nada FARHAT MCHAYLEH

Conseil

Nada FARHAT MCHAYLEH, Joseph BASSIL, Pascale HABRE-HALLGE, Carole ABI GHOSN, Karim CORBANI, Gabriel MENASSA, Ghassan YARED, Roula HACHEM, Hani TOHMÉ, Marleine KHOURY, Roland KMEID, Joy ELIAN (représentante des enseignants), déléguée 5^e année (représentante des étudiants)

Services

Dentisterie pédiatrique et communautaire, chirurgie orale, dentisterie restauratrice et esthétique, médecine orale et radiologie, endodontie, orthodontie, parodontologie, prothèse amovible, prothèse fixée, dentisterie digitale, virtuelle et de l'intelligence artificielle.

Comités

Publication : Elie KHOURY

Formation continue : Ghassan YARED

Éthique : Nadim MOKBEL

Recherche : Carole CHAKAR

ADMINISTRATION

Directeur du Centre de soins dentaires : Nada Farhat Mchayleh

Directeur opérationnel du Centre de soins dentaires : Paulette KHOURY ABOU CHAAYA

Coordinateurs administratifs des affaires académiques : Marie-Rose AKL-DAOUD, Elvire NAKHLEH HARB

Coordinatrice des affaires comptables : Hala HOYEK (AL) SLIM

Assistante aux affaires académiques : Rita KHEIR MOACDIEH

Assistante aux affaires administratives : Nawal (EL) TURK

Chargées de support académique : Pamela BEAINO, Souad HAJJ MOUSSA (EL) FÉGHALY

Chargées de support administratif : Rachele ABDEL HADI, Mireille ABDALLAH, Aline ABOU JAOUDE AOUN, Lamis FARÈS BADR, Hoda GHANEM NAMMOUR, Ghada HABIB, Vanessa ATALLAH

Agents de laboratoire : Pascale (EL) SAYAH (EL) FÉGHALI, Salwa (EL) HAJJ TANIOS, Laure KIZANA ABI SAMRA, Antoinette KLEIANY DAHER, Amal Tabet GHOMEID, Marie HABCHI KEYROUZ

Agent administratif : Nabih RHAYEM (EL) KHAWAND

Agent de nettoyage et d'hygiène : Carla ASSAD DAOUD

Agents de stock : Liliane SAMAHA ATTAR, Amale SKAFF, Souad HABCHI KEYROUZ, Gretta AZAR TAHAN, Samira DIAB CHAHINE

Assistant de laboratoire : Charbel MANSOUR

Caissiers : Roudaina WEHBÉ, Soha (EL) KHOURY HARROUZ, Mariana (EL) KHOURY (EL) NAWAR

Chargées d'accueil et de facturation : Leyla KHAZEN MERHEJ, Mariana ABOU KHALIL KOSSAYFI

Magasinier : Georges (AL) AZZI

Technicien de laboratoire dentaire : Perla KHATTAR, Charbel ZGHEIB

Technicien spécialisé – Team Leader : Elie ABDEL SALIB

Techniciens spécialisés : Zaher ABOU SEIF, Yacoub HASSOUN

Technicien spécialisé - Imagerie médicale : Marianne HADDAD HATEM

CORPS PROFESSORAL

Professeurs

Jean Claude ABOU CHÉDID, Pierre AZAR, Nada BOU ABOUD NAAMAN, Paul BOULOS, Nada CHÉDID, Jihad FAKHOURI, Nada FARHAT MCHAYLEH, Pascale HABRE-HALLAGE, Louis HARDAN, Carlos KHAIRALLAH, Issam KHALIL, Elie KHOURY, Christian MAKARY, Carina MEHANNA ZOGHEIB, Nadim MOKBEL, Alfred NAAMAN, Ronald YOUNÉS, Elie ZÉBOUNI, Amine ZOGHBY, Carla ZOGHEIB MOUBARAK

Professeurs associés

Carole ABI GHOSN YARED, Joseph BASSIL, Carole CHAKAR, Maha DAOU, Faouzi RIACHI

Maîtres de conférences

Roula AKL, Samar BOU JAOUDE MEJAES, Karim CORBANI, Joy ELIAN HAYEK, Roula (EL) HACHEM WASSEF, Joseph HOBEICHE, Marlene KHOURY FREIHA, Adib KASSIS, Cynthia KASSIS, Wassim MANHAL, Gaby MENASSA, Elie NASR, Hani TOHMÉ, Ghassan YARED

Professeurs de clinique

Georges ACHKAR, Nahida ASSAF-KHOURY, Elie DAOU, Robert DACCACHE, Fadi (EL) RAHI, Hélène HADDAD, Robert HADDAD, Marc KALOUSTIAN, Charles KHOURY, Philippe KHOURY ARAMOUNI, Raëd LATTOUF, Lina MEDAWAR, Habib RAHMÉ

Chargés d'enseignement clinique

Habib ABI AAD, Richard ABOUD, Roy ABOU FADEL, Nagib ABOU HAMRA, Hadi AKL, Albert ARDO, Naba Maria ATALLAH, Hanane BAROUD, Georges BOU JAOUDÉ, Maroun BOU KARAM, Colette BOUEIZ, Claude CHAANINE ABDEL KARIM, Cynthia CHÉMALY ABILLAMA, Émile CHRABIEH, Sandra DAGHER, Elie DAHER, Marc DAOU, Nabil GHOSN, Claire HACHEM, Camille HADDAD, Wagih HAGE, Elie HAROUNY, Nicole HARRAK JABBOUR, Émilie HAYEK, Corine HINDI ABOU CHÉDID, Dany IRANI, Nadine KAMEL, Khalil KHARMA, Marwan KHOUDARY, Joe KHOURY, Maria KHOURY, Roland KMEID, Nicole LAHOUD, Abdallah MANHAL, Marwan MANSOUR, Amal MEHANNA, Solange MEHANNA, Rania NASSAR (EL) TURK, André NICOLAS, Dany NOUJEIM, Iman OBEID, Christelle ROUHANA, Charles SACRE, Michel SALAMEH, Rawad SAMARANI, Camille SAMNEH, Germain SFEIR, Joyce TANNOUS, Fadi TOUMA, Elie WASSEF, Hyam WEHBÉ, Ali YAGHI, Geneviève ZGHEIB

Chargés de stage clinique

Sandrine ABI RACHED, Maysa ADHAMI, Antonio AFRAM, Farès AKL, Rayane ALAMEDDINE, Joseph ASSAF, Mayssam BACHACHA, Marc BAKALIAN, Randa BASSIL, Nawale BOU FARHAT, Patrick BOU NASSIF, Rim BOURGI, Jalal (EL) CHEIKH, Nancy CHÉMALY, Amine CHOUEIRI, Sarah DABBAGH, Berte EID, Georgina (EL) GHOUL, Hasna GHALEB, Maroun GHALEB, Stéphanie GHOBRIEL, Victor GHOUBRIL, Fahs HACHIMIAH, Elissa HADDAD, Mario HADDAD, Teissir HADDAD, Carel HAGE, Farah HAIDAR, Christine HANNA, Tony HARB, Ryan HAROUNY, Elie JABBOUR, Nathalie KABBANI, Cynthia KAMEL, Céline KAMEL, Abdel Rahman KASSIR, Carla Maria KHAIRALLAH, Gina KHAZAAL, Nicolas KHOURY, Michel KAROUNI, Abdel Majid KAISSI, Raphaël LICHAA, Cindy MARKBAOUI, Roger MATAR, Maria MIKHAEL, Carole MOUSSA, Stéphanie MRAD, Nicolas NASSAR, Nancy NOCHARLY, Tamara REBEIZ, Hasna RIFAI, Alexandre SABER, Mark SALAME, Alain TAU, Joseph ZAAROUR

DIPLÔMES

- Diplôme de docteur en chirurgie dentaire (Doctorat d'exercice)
- Master de spécialisation en médecine dentaire, options : dentisterie esthétique et prothétique, dentisterie pédiatrique, endodontie, chirurgie orale et implantologie, maladies et chirurgies bucco-dentaires-parodontologie, orthodontie, pathologie orale.
- Doctorat en sciences biologiques et matériaux du milieu buccal
- Diplôme universitaire en dentisterie pédiatrique
- Diplôme universitaire en endodontie clinique
- Diplôme universitaire en chirurgie implantaire avancée
- Diplôme universitaire en dentisterie restauratrice et esthétique
- Diplôme universitaire en implantologie orale.
- Diplôme universitaire en dentisterie liée au numérique et à l'intelligence artificielle
- Diplôme universitaire en occlusodontie
- Diplôme universitaire en pathologie orale

DÉBOUCHÉS

Les dentistes diplômés de la Faculté de médecine dentaire de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth bénéficient de perspectives professionnelles diversifiées. Ils peuvent choisir de pratiquer en tant que cliniciens dans leur cabinet privé, devenir membres d'équipes dans une polyclinique ou s'orienter vers des postes au sein d'institutions privées de santé publique. Leur formation approfondie en sciences dentaires, associée à des compétences cliniques avancées acquises au cours de leurs études, les qualifie pour fournir des soins préventifs, diagnostiques et curatifs de haute qualité.

L'acquisition d'un master de spécialisation accroît considérablement les opportunités professionnelles. Cette expertise complémentaire offre une voie vers des domaines plus spécialisés de la dentisterie tels que l'orthodontie, la chirurgie orale, l'endodontie, la parodontologie et la dentisterie esthétique. Ces spécialisations peuvent ouvrir des portes supplémentaires, non seulement au Liban, mais aussi dans les pays arabes, où la demande de professionnels de la santé bucco-dentaire hautement qualifiés est en constante croissance. De ce fait, le dentiste diplômé de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth est bien positionné pour répondre aux besoins de la population et contribuer à l'amélioration de la santé bucco-dentaire dans la région.

FRAIS DE SCOLARITÉ

Diplôme de docteur en chirurgie dentaire (Doctorat d'exercice) : 269 dollars américains frais et 10 326 000 livres libanaises (pour le 1^{er} semestre), soit 385 en contre-valeur dollars américains frais (taux du dollar = 89 500 LL).

Master de spécialisation en médecine dentaire, options : dentisterie esthétique et prothétique, dentisterie pédiatrique, endodontie, chirurgie orale et implantologie, maladies et chirurgies bucco-dentaires-parodontologie, orthodontie, pathologie orale : 250 dollars américains frais et 9 576 000 livres libanaises (pour le 1^{er} semestre), soit 357 en contre-valeur dollars américains frais (taux du dollar = 89 500 LL).

Doctorat en sciences biologiques et matériaux du milieu buccal : 76 dollars américains frais et 2 865 000 livres libanaises (pour le 1^{er} semestre), soit 108 en contre-valeur dollars américains frais (taux du dollar = 89 500 LL).

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le cursus de docteur en chirurgie dentaire est de 300 crédits. Il s'étend sur 10 semestres et comprend des cours théoriques, des travaux pratiques et pré-cliniques, des stages cliniques intra-muros ainsi que des soins dentaires communautaires extra-muros. L'admission en première année (semestre 1) se fait par le biais d'un concours ouvert aux titulaires du baccalauréat libanais ou d'un diplôme équivalent, conditionné par la réussite au test de langue française. Les études se concluent par l'obtention d'un diplôme de docteur en chirurgie dentaire.

Conditions de validation des crédits

L'étudiant valide les crédits qui lui sont attribués s'il obtient la note de 12/20 pour les unités d'enseignement théoriques, pré-cliniques et cliniques. Celui qui n'obtient pas la note de 12/20 à une unité d'enseignement a droit à un examen de rattrapage. Si, après cet examen, la note reste inférieure à 12/20, l'étudiant peut la représenter au cours des deux semestres de l'année académique régulière suivante. L'étudiant a le droit de présenter une unité d'enseignement quatre fois uniquement. S'il échoue à quatre reprises, il est exclu du cursus. La Faculté accorde normalement une période minimale de deux semaines entre la parution officielle des résultats d'examen et la date de l'examen de rattrapage.

Tout étudiant qui échoue à 3 UE ou à 6 crédits durant un semestre est contraint de reprendre les crédits non validés et de s'inscrire, en parallèle, à certaines UE du semestre suivant, à condition que la charge totale de crédits ne dépasse pas 20 crédits par semestre. Cette limite inclut à la fois les crédits des UE échouées et ceux des UE du semestre suivant. En conséquence, l'obtention de son diplôme sera retardée d'une année universitaire.

Un étudiant qui échoue à 4 sessions d'examen pour une même UE n'a plus le droit de continuer son cursus.

Examen de synthèse de fin de cursus

À partir d'une date préétablie au début du 9^e semestre, les étudiants présentent un examen de synthèse comprenant une épreuve orale devant un jury de professeurs, et à la fin du 10^e semestre, une épreuve écrite de type QCM. Ces épreuves portent sur l'ensemble des connaissances acquises durant le cursus. L'étudiant qui échoue à l'examen de synthèse doit le reprendre à une date fixée par la Faculté. En cas d'un second échec, l'étudiant n'obtient pas le diplôme ; le jury peut lui accorder une dernière chance au cours du premier semestre de l'année suivante. Les étudiants présentent également un projet de diplôme sous forme de mémoire devant un jury ad hoc désigné par le Doyen. La validation de ce projet est obligatoire pour l'obtention du diplôme. En cas de non-validation du projet de diplôme, le jury peut accorder un semestre supplémentaire l'année suivante pour le représenter.

Absences aux matières théoriques et aux séances pré-cliniques et cliniques

Pour les matières théoriques, un taux d'absence non justifié supérieur à 30% empêche l'étudiant de passer l'examen ou de valider ses résultats. Pour les matières pré-cliniques et cliniques, toute absence non justifiée entraîne également l'interdiction de passer l'examen ou de valider les résultats. Il revient au Doyen de valider la justification des absences. Dans tous les cas, le nombre minimal de cas et de séances requis doit être respecté, sinon l'étudiant ne peut valider ses évaluations pré-cliniques et cliniques.